**Repérer sur une demi-droite graduée**

Consigne 1 : l’usage de la règle graduée n’est pas autorisé. Vous devez repérer le nombre $\frac{18}{10}$ sur la première demi-droite graduée, puis le nombre $\frac{21}{10}$ sur la deuxième, puis le nombre $\frac{168}{100}$ sur la troisième, puis le nombre $\frac{230}{100}$ sur la quatrième, et enfin le nombre cinq quarts sur la cinquième.

Vous pouvez utiliser le matériel de votre choix, c’est-à-dire les bandes de papier, les réglettes Cuisenaire et le guide-âne.

Consigne 2 : vous devez donner plusieurs écritures de chacun des nombres repérés.



